

BUREAU DIRECTEUR

REUNION DU MARDI 25 AOUT 2020 à 19 heures

PV N° 2

Présents : MM. LAFRIQUE, AUBLANC, BETOUX, DUFAUD, MOUTON, DELAGE, COUBRET, GAYET.

Excusés : M. CHANUDET, Mme LORCERIE.

I - INFORMATIONS DU PRESIDENT

Antoine DELAGE a représenté le District à la journée foot féminin organisée par l'ESM La Souterraine.

Plus de 200 spectateurs ont assisté aux matchs ESM La Souterraine / Domérat et ASJ Soyaux (D1) / Yzeure (D2).

Le Bureau complimente le club pour cette initiative.

Le Président fait le point sur la situation sanitaire :

- il évoque le cas d'un joueur testé positif et la mise en quatorzaine de 50 personnes (joueurs, dirigeants, arbitre) ayant participé à un match amical.

Il a échangé sur la situation avec les Présidents des deux clubs concernés.

- il revient sur les contacts établis avec l'ARS et la DDCSPP, et sur les protocoles de reprise mis en place par la Fédération Française de Football (Ligue du Football Amateur) et la Ligue de Nouvelle-Aquitaine.

- il attire l'attention de l'ensemble des clubs sur le respect impératif des gestes barrières par tous les licenciés.

En cas de non-respect des conditions sanitaires, l'ARS pourrait être amené à placer les acteurs en quarantaine.

- il propose la création d'une cellule COVID qui aura pour mission de répondre aux interrogations des clubs creusois dans la mise en place de leur protocole de reprise, et de rester en contact avec tous les organismes concernés (ARS, DDCSPP, Mairies).

Sont désignés Membres de cette cellule : Mme Stéphanie COUT, M. Philippe LAFRIQUE, Dr Hichem ZARROUK, Dr Serge JEANDEAU.

II - PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Le Président donne lecture du procès-verbal de la réunion de la Commission de Surveillance des Opérations électorales tenue le vendredi 21 août.

Les 25 candidatures reçues ont été validées.

L'Assemblée Générale se déroulera le vendredi 18 septembre à la salle de Conférences du Crédit Agricole Centre France, Avenue d'Auvergne, à GUERET.

Compte-tenu de la situation, les Membres du Bureau étudient les différentes mesures à mettre en place pour un respect strict du protocole sanitaire.

L'ensemble des 25 candidats sera invité à une réunion de préparation.

Le Trésorier Général donne un bref aperçu de l'arrêté des comptes de la saison 2019/2020.

Un vœu a été adressé par le club de Vallière.

Il est étudié par les membres du Bureau avant discussion lors de la prochaine réunion du Comité de Direction.

III - ETUDE DU REGLEMENT INTERIEUR

La réorganisation des Commissions envisagée afin d'améliorer le fonctionnement du District passe par une mise à jour du Règlement Intérieur du District.

A cet effet, les Membres du Bureau poursuivent l'étude du paragraphe IV-2 du Règlement Intérieur (composition et fonctionnement des Commissions) et font des propositions.

Le document sera présenté aux Membres du Comité de Direction puis aux candidats lors de la réunion préparatoire à l'Assemblée Générale.

IV - QUESTIONS DIVERSES

* Le Président informe ses collègues que, suite aux demandes de devis et au choix de la Commission Finances et Gestion, la société CHRIS Services interviendra les mercredi 26 et jeudi 27 août pour le nettoyage des sols et des vitres.

* Le Président interroge ses collègues quant à la tenue de plusieurs réunions prévues dans les jours à venir, étant entendu que la capacité de la salle Paul Sauvage-Jean Taillandier ne permettra pas d'accueillir tous les invités et convoqués dans le respect des normes sanitaires.

* Courriers des clubs :

- **US Auzances** : le courrier sera étudié par le Comité de Direction.

- **Gouzon Avenir** : invitation à l'Assemblée Générale.
Remerciements.

- **SC Sardent** : invitation à l'Assemblée Générale.
Remerciements.

- **ES La Courtine-Crocq-La Villeneuve** : questions relatives à la situation sanitaire.
Le Président a répondu.

- **ES Mainsat-Sannat** : copie du courrier adressé à la Ligue suite au cambriolage dont le club a été victime.
Pris note.

* Divers :

- **Demande de Mme Emilie MAROT, Présidente de l'association SPAC.**

Le Bureau accepte le prêt de la salle Paul Sauvage-Jean Taillandier pour la tenue de l'Assemblée Générale dans la limite de 20 personnes.

- **Dossier du Conseil Régional.**

Pour faire suite aux nouvelles dispositions décidées par l'assemblée plénière, une demande de renouvellement de l'aide au titre des emplois associatifs doit être effectuée avant le 15 septembre.

En l'absence d'autres questions, la séance est levée à 21h20.

Le Président : Philippe LAFRIQUE.

Le Secrétaire Général Adjoint : Antoine DELAGE.